

/// EN QUELQUES CLICS, TOUTE NOTRE INFO ///



AU SOMMAIRE DE L'#ACTUNIPSO...

DOSSIERS ET PROJETS

BRUNCHSTORMING - L'avenir de la concertation sociale ? Retour sur le brunchstorming du 19 mai.....	2
ACCORD DU NON-MARCHAND EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES - Une décision du Gouvernement !.....	3
ACCORD DU NON-MARCHAND EN RÉGION WALLONNE - Un budget et une formule de négociation inédite.....	3
CADASTRE EMPLOI NON MARCHAND - N'oubliez pas la collecte de données !	4
RÉFORME APE - Les discussions entre l'UNIPSO et le Cabinet Tillieux se poursuivent	4
CONFÉRENCE - UNIPSO - MIAS 12/05/2017.....	4
GOVERNANCE - L'outil www.notregouvernance.be	5
FORMATION - Plus que quelques jours pour s'inscrire aux formations GO For !	5

AGENDA

Instances	6
Groupes de travail	6
Événements	6
19/06, 9H30 - Brunchstorming : "La réforme du droit des associations, enjeux pour le secteur à profit social ?"	6
03/07, 13H - Forum transdisciplinaire : Entreprises sociales pour des sociétés durables - Recherche et pratiques en dialogue (en introduction de la conférence EMES)	6

VIE À L'UNIPSO

Instances	7
Rapport d'activités	7



BRUNCHSTORMING - L'avenir de la concertation sociale ? Retour sur le brunchstorming du 19 mai

En marge de l'Assemblée générale du 19 mai, l'UNIPSO organisait un brunchstorming sur l'avenir de la concertation sociale. En introduction du débat, Jean Faniel, Directeur général du CRISP, est revenu sur l'histoire du modèle en mettant l'accent sur les différents moments de ruptures dans les conclusions d'accords interprofessionnels et ce, pour mieux comprendre l'évolution des objectifs et des rapports de force. Entre 1960 et 1975, les accords s'inscrivaient dans un référentiel de partage des gains de productivité (réduction du temps de travail, croissance des salaires et développement de la sécurité sociale). Entre 1977 et 1986, du fait de la crise et de la faiblesse de la croissance des richesses produites, les négociations ont été interrompues. Et, depuis 1986, les AIP (ou les normes adoptées par les gouvernements en l'absence de ceux-ci) s'inscrivent dans un référentiel de la compétitivité (la croissance des salaires et des avantages sociaux est conditionnée à la capacité des entreprises à gagner des parts de compétitivité). La négociation est davantage balisée par le pouvoir politique. D'une part, la loi limite, depuis 1996, la croissance des salaires aux évolutions attendues dans les pays voisins. D'autre part, les thèmes de la concertation sont davantage prescrits par le gouvernement qui fait de la concertation un instrument de sa propre politique. Depuis le milieu des années 2000, la conclusion d'AIP devient de plus en plus problématique, au point que les commentaires sur la fin du modèle belge de concertation deviennent récurrents. Les questions qui se posent aujourd'hui concernent la montée en puissance de la régionalisation et de l'Europe, l'évolution du rôle des politiques et surtout l'existence ou non d'une volonté de travailler encore ensemble.

Après ce tour d'horizon historique, Pierre-Paul Maeter, Président du SPF "Emploi, Travail et Concertation sociale" a rappelé avec insistance le rôle du secteur (par la spécificité de son travail social) comme rempart contre la marchandisation du monde. Au début de la concertation sociale, la croissance se manifestait globalement par une amélioration des conditions de vie, ce qui n'est plus aussi évident aujourd'hui. La naissance de l'État providence avait généré un consensus selon lequel certaines activités (santé, services sociaux, éducation, culture, etc.) ne pouvaient être du ressort du marché. Or, cette "démarchandisation" est maintenant contestée par les idéologies néolibérales. Le contenu de la croissance comme les rapports entre croissance et redistribution ont été bouleversés, ouvrant des questions ignorées qui concernent tout autant les dégâts de la croissance que les conséquences de l'extension du marché à la vie quotidienne. Selon lui, le travail social qui repose sur des financements situés "hors marché" se place dans un univers non concurrentiel et porte une dimension "alternative" importante qui se cristallise dans les pratiques professionnelles. Il invite l'UNIPSO et ses membres à repenser ensemble (avec les syndicats) la place du travail, son rôle, son rapport à l'humanité, sa valeur. Il suggère de restaurer la dignité de l'emploi en revalorisant ses formes non marchandes. Aujourd'hui, c'est, d'après lui, l'organisation du travail et l'approche collective qui doivent être replacées au centre des négociations. Le débat n'est pas terminé !

| caroline.jansen@unipso.be - 081/24.90.29

ACCORD DU NON-MARCHAND EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES - Une décision du Gouvernement !

Ce 7 juin, le Gouvernement a donné un mandat de négociation à ses représentants. Le budget accordé est de 5 M€ dès 2017 et de 10 M€ en 2018. Ce dernier montant inclut les différents services qui ont été transférés à la Fédération lors de la 6^e Réforme de l'Etat. Par contre, la question de prendre en considération d'autres secteurs et/ou d'autres types de travailleurs que le périmètre de l'accord précédent fera l'objet de la négociation. Au niveau des mesures, le Gouvernement fixe la priorité à une avancée dans l'harmonisation des barèmes. Les négociations se dérouleront en tripartite.

Un élément important est l'engagement du Gouvernement, à partir de 2019, d'adapter l'enveloppe à chaque création d'emplois, afin de faire bénéficier à ces nouveaux emplois des mesures de l'ANM (et aux employeurs du financement correspondant).

L'enveloppe ne comprend pas de budget pour une éventuelle consolidation de l'accord 2010-2011, qui fera l'objet d'une discussion dans le cadre de l'élaboration du budget initial de 2018.

La prochaine réunion du groupe de travail tripartite a lieu ce mardi 13 juin.

| frederic.clerbaux@unipso.be - 081/24.90.22

ACCORD DU NON-MARCHAND EN RÉGION WALLONNE - Un budget et une formule de négociation inédite

Une réunion tripartite a eu lieu à l'Elysette le 7 juin, en présence du Ministre-Président Paul Magnette et des Ministres Tillieux et Prévot. Les membres du Gouvernement ont confirmé les montants de 10 millions d'€ en 2018, 20 millions (avec tranche cumulative) en 2019 et 30 millions (toujours avec tranche cumulative) en 2020. De manière structurelle, à partir de 2020, 30 millions d'€ seront alloués. Bien qu'il n'ait pas participé aux discussions initiales, le secteur public a été intégré.

Concernant la méthode, la volonté du GW est de ne pas prendre des orientations sur les demandes des partenaires mais bien d'entamer un dialogue, une concertation et de voir ensemble comment utiliser au mieux les moyens. Le Gouvernement wallon privilégie des négociations entre les partenaires sociaux, mais se tient disponible en cas de difficultés.

Les organisations syndicales n'ont qu'une priorité : la réduction du temps de travail de 38h à 37h. Les organisations patronales

ont mis des conditions à la négociation : pas question que le Gouvernement wallon récupère les moyens du tax-shift fédéral, garantie que le secteur ne subira pas d'économies alors que l'on trouve des moyens pour financer un accord, nécessité de voir clair sur l'impact économique de la réforme APE en cours. Un cadre de négociation doit être assuré (évaluation de l'accord précédent, avoir un cadastre complet, se mettre d'accord sur le périmètre) et des revendications tant transversales que sectorielles seront portées par les employeurs dans un cahier de revendications qui sera transmis aux organisations syndicales et au Gouvernement.

Une réunion entre les organisations patronales et syndicales est prévue le 26 juin prochain. Le prochain GT AKNM RW de l'UNIPSO se tiendra ce jeudi 15 juin à 9h sur le site de Monceau-Fontaines¹.

| frederic.clerbaux@unipso.be - 081/24.90.22

¹ [Site de Monceau-Fontaines, rue de Monceau-Fontaine, 42/1 à 6031 Monceau-sur-Sambre](#)

CADASTRE EMPLOI NON MARCHAND - N'oubliez pas la collecte de données !

À l'occasion des discussions en lien avec un nouvel accord non marchand en Wallonie, nous souhaitons rappeler toute l'importance du cadastre de l'emploi non marchand afin de disposer de données fiables, en vue de garantir un financement correct d'éventuelles nouvelles mesures au profit du secteur non marchand.

L'AViQ, pour la branche bien-être et santé, est actuellement en train de procéder à

cette collecte. C'est l'occasion de rappeler aux membres de votre fédération que cette collecte est obligatoire et qu'elle reste ouverte jusqu'au 28 juin. Rendez-vous sur <https://monespace.wallonie.be/> pour alimenter le Cadastre de l'emploi non marchand avec les données de vos organisations ! Ne tardez pas !

| annelaure.matagne@unipso.be - 081/24.90.32

RÉFORME APE - Les discussions entre l'UNIPSO et le Cabinet Tillieux se poursuivent

Les réunions entre l'UNIPSO et le Cabinet Tillieux sur des aspects techniques mais essentiels pour que cette réforme emporte l'adhésion des employeurs se poursuivent. Il a notamment été question de la liquidation des subventions, du calcul du volume global de l'emploi, de la formule de calcul de la subvention dans le nouveau système et des emplois octroyés ou occupés après le 31/12/2015. L'enjeu, pour l'UNIPSO, est évidemment que cette réforme ne coûte pas aux employeurs. Des réunions sont encore prévues les 13 et 20 juin prochains. Le GT

EMFOR du 29 juin, qui aura lieu à 9h30 à Namur (lieu à déterminer), fera le point sur ces différentes réunions.

Entretemps, la Ministre Tillieux a choisi le nom des "nouvelles" aides qui naîtront de la réforme de l'APE. La subvention octroyée dans le cadre des actuels APE qui seront pérennisés s'appellera "Garantie emploi" tandis que le nouveau dispositif de création d'emplois "rotatifs" s'appellera "Impulsion W".

| frederic.clerbaux@unipso.be - 081/24.90.22

CONFÉRENCE - UNIPSO - MIAS 12/05/2017

Le 12 mai dernier s'est tenue la deuxième conférence du cycle organisé avec le Master en Ingénierie et Action Sociales (MIAS) de Louvain-la-Neuve | Namur. Elle portait sur les enjeux de la financiarisation du secteur à profit social. Madame Eve Chiapello, Directrice d'étude à l'EHESS (Paris), a d'abord dressé un portrait critique de la finance à impact social. Un panel d'acteurs clés a ensuite été invité à débattre des enjeux soulevés par ces nouveaux modes de financement. En tant que professionnel de terrain, Monsieur Leroy, Directeur administratif et financier chez

Community Land Trust, a situé les enjeux pour les employeurs du secteur. Madame Annita Cayrol, Chargée de recherche à Financité, a présenté les réponses de la finance solidaire. Ensuite, Madame Levêque de SI2 Fund nous a expliqué le positionnement d'un fonds à impact social. Enfin, Madame Gianoncelli de l'European Venture Philanthropy Association nous a présenté les spécificités de la Venture Philanthropy. Vous pouvez retrouver les interventions sur le [site de l'UNIPSO](#).

La prochaine conférence portera sur la réforme du droit des sociétés et des associations. En

effet, le débat sur le statut des entreprises sociales est plus que d'actualité et risque d'évoluer dans les mois à venir. Assistons-nous à une reconfiguration des frontières entre marchand et non-marchand ? Quels enjeux pour le secteur à profit social derrière ces

réformes ? Ce sont ces questions qui seront débattues lors de la prochaine conférence, qui se tiendra courant du dernier trimestre 2017.

| cecile.depreval@unipso.be - 02/210.53.01

GOVERNANCE - L'outil www.notregouvernance.be

Suite aux séances d'info qui se sont tenues en mars et avril, l'utilisation de l'outil d'autoévaluation de la gouvernance des entreprises à profit social a connu un bel essor. Plus de 220 organisations francophones se sont inscrites !

Les premiers rapports individuels sont en passe d'être envoyés aux organisations qui ont terminé le remplissage de l'outil.

La Fondation Roi Baudouin et l'UNIPSO seront en mesure d'extraire les premières données transversales et sectorielles en septembre prochain.

Si vous avez commencé, ou si vous souhaitez vous lancer dans le remplissage de l'outil, ne tardez pas à le faire afin d'être repris dans l'échantillon.

Pour rappel, les informations récoltées via l'outil sont anonymes et respectent la confidentialité des données.

L'analyse de ces premiers résultats permettra de préparer au mieux la suite à donner en termes de soutien aux organisations dans l'amélioration de leur gouvernance.

| cecile.depreval@unipso.be - 02/210.53.01

FORMATION - Plus que quelques jours pour s'inscrire aux formations GO For !

Comme chaque année, l'UNIPSO relance ses formations GO For pour le personnel de direction et les chefs de groupe (CP 319). Au programme de ces formations pour les directions : la gestion administrative et financière, le contexte organisationnel de l'entreprise, la GRH & le management, les relations collectives et individuelles de travail et la communication.

Pour les chefs de groupe, les matières liées à la communication, à la législation sociale, au pilotage d'une équipe et à la gestion interne seront abordées. Ne tardez pas à en informer vos membres, ils ont jusqu'au 22 juin pour s'inscrire ! Infos & inscriptions sur www.unipso.be.

| cecile.depreval@unipso.be - 02/210.53.01



AGENDA

Instances

- # **16/06, 8h30** : Bureau & CA (UNESSA²)
- # **07/07, 9h30** : Bureau (Bruxelles - lieu à déterminer)

Groupes de travail

- # **15/06, 9h** : GT Accords non-marchand (Site de Monceau-Fontaines³)
- # **26/06, 14h** : GT Silver économie (UNESSA²)
- # **29/06, 9h30** : GT EMFOR (Namur - lieu à déterminer)
- # **30/06, 11h30** : GT AViQ (EWETA⁴)

Evénements

19/06, 9H30 - Brunchstorming : "La réforme du droit des associations, enjeux pour le secteur à profit social ?"

Pour ce brunchstorming, Michel Davagle, juriste spécialisé en droit des ASBL, présentera tout d'abord les contours de la réforme, son origine et les propositions du Ministre Geens. Il pointera quelques enjeux pour le secteur à profit social. Ensuite, Jacques Defourny, Directeur du Centre d'Economie Sociale de l'ULg, réagira sur cette réforme et plus largement sur la tendance actuelle de redéfinition du secteur à profit social. Il placera la réflexion dans un contexte plus large, notamment au niveau européen, et mettra en lien cette réforme avec d'autres chantiers en cours : par exemple, le projet ICSEM (porté par Jacques Defourny et Marthe Nyssens) qui tente de comparer les modèles des entreprises sociales et leur

degré d'institutionnalisation à travers 50 pays. Ou encore le projet SECOIA (commandé par la DGO6 et porté par le CES, Spiral, Ciriec, SAW-B et le Cabinet d'avocats MOSAL) qui concerne la (re)définition du secteur de l'économie sociale. À travers l'analyse de cette réforme pourront être abordées les questions de la marchandisation du secteur à profit social, l'accent mis actuellement sur l'économie sociale marchande (plutôt que non marchande) et donc de la place du secteur non marchand par rapport à cette tendance. Un beau débat en perspective.

Inscriptions en ligne sur le [site de l'UNIPSO](#).

| caroline.jansen@unipso.be - 081/24.90.29

03/07, 13H - Forum transdisciplinaire : Entreprises sociales pour des sociétés durables - Recherche et pratiques en dialogue (en introduction de la conférence EMES)

Dans le cadre du forum transdisciplinaire "*Entreprises sociales pour des sociétés durables - Recherche et pratiques en dialogue*" (en introduction de la conférence

EMES) organisé par le CIRTES-UCL, l'UNIPSO assure la présidence de deux tables rondes en vue de présenter les résultats de la recherche WISDOM.

² [UNESSA, Chaussée de Marche, 604 à 5101 Erpent](#)

³ [Site de Monceau-Fontaines, rue de Monceau-Fontaine, 42/1 à 6031 Monceau-sur-Sambre](#)

⁴ [EWETA, route de Philippeville, 196 à 6010 Couillet \(Charleroi\)](#)

De 13h à 14h45 (Atelier 3) : "*WISDOM : Le domicile des personnes âgées, un espace propice à l'innovation sociale ?*"

De 15h15 à 17h (Atelier 7) : "*WISDOM : quels modèles d'organisation pour l'innovation sociale ? Le défi de la viabilité socio-économique et du bien-être au travail.*"

Lors des autres ateliers, acteurs et chercheurs dialogueront sur des thèmes liés à l'économie sociale, tels que la reconnaissance publique des entreprises sociales, la coopération

au développement, les mutations de l'économie sociale à l'ère de la digitalisation, les coopératives d'énergie renouvelable ou encore la finance sociale. Ce forum sera suivi de la [conférence internationale de recherche EMES "Social enterprise for sustainable societies"](#).

Vous trouverez le programme et le formulaire d'inscription en ligne en [clicquant ici](#).

| caroline.jansen@unipso.be - 081/24.90.29

VIE À L'UNIPSO

Instances

CHANGEMENTS DE MANDATS

L'Assemblée générale du 19 mai 2017 a nommé de nouveaux administrateurs :

- # Christophe Ponkalo (AnikoS) en remplacement de Jürgen Strang
- # Marc Xhrouet (Santhea) en remplacement de Valérie Victoor. Cette dernière, quant à elle, reste administratrice au titre d'expert, en remplacement de Michel Mahaux.

Rapport d'activités

RETOUR SUR 2016

Comme chaque année, notre Assemblée générale a permis de présenter tous les projets que nous avons menés en 2016. Nous vous invitons à les (re)découvrir dans notre Rapport d'activités à télécharger sur notre site www.unipso.be.

